



Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)
50,00		2,41

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution (montants versés à votre gestionnaire de réseau)					
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur (€ / an)
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	
GASELWEST VLAANDEREN	13,97	2,05	61,53	1,10	4,87
IMEA	11,36	1,69	70,99	0,49	4,87
IMEWO	14,90	2,17	83,61	0,79	4,87
INTER-ENERGA	6,96	1,66	48,16	0,84	4,33
INFRAX WEST	7,29	2,28	69,97	1,03	4,33
INTERGEM	11,32	1,68	54,67	0,81	4,87
IVEG	14,25	1,78	67,07	0,72	4,33
IVEKA	11,14	1,63	59,84	0,65	4,87
IVERLEK	13,50	1,97	67,29	0,90	4,87
ORES BRABANT WALLON	14,41	2,97	89,35	1,47	8,79
ORES HAINAUT	14,16	3,46	87,80	1,99	8,79
ORES LUXEMBOURG	12,88	2,63	79,90	1,29	8,79
ORES MOUSCRON	11,48	2,79	71,18	1,60	8,79
ORES NAMUR	14,90	3,27	92,40	1,72	8,79
SIBELGA	3,36	2,20	54,36	1,19	16,08
SIBELGAS	15,05	2,26	83,48	0,89	4,87
TECTEO (ALG)	25,89	2,78	91,36	1,50	-

TAXES GAZ NATUREL (fixées par les autorités publiques)

Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)	
Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an	0,0075 €
Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 €cent / kWh

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles (€ / an)	
≤ 5.000 kWh	2,64
> 5.000 kWh et ≤ 150.000 kWh	9,36

Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (€cent / kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,09978
Cotisation fédérale	0,06122

FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)	
--	--

Pour l'année 2019, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,153 €cent / kWh (hors TVA). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com.

Eneco Gaz Naturel Go est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. En tant que client du produit Eneco Gaz Naturel Go vous recevrez toutes vos factures par e-mail (comme indiqué dans les conditions spéciales pour ce produit). Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients pour petites consommations professionnelles avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

Carte tarifaire version 021902 pour la Belgique. / Valable du 1er février 2019 au 28 février 2019 inclus. / BB_032_021902_FR_ENECO_GAS_GO